



LOIRE-ATLANTIQUE



Pornic
© DIRM NAMO

La Loire-Atlantique dispose d'un linéaire côtier de 297 de kilomètres. En plus de ses côtes rocheuses, elle compte environ 70 km de côtes sableuses, une vingtaine de kilomètres de marais maritimes (traict de Pen-Bé, marais de Guérande) et les zones humides de l'estuaire de la Loire. 145 kilomètres sont ouverts au titre du sentier du littoral.

Sources : *Observatoire régional des risques côtiers 2016 et Cetmef 2012 ; MTECT sentier du littoral 2019*

17 000 emplois maritimes directs (2,6 % de l'emploi total du département) étaient répertoriés en Loire-Atlantique en 2013 par l'Insee. Le secteur phare est la construction de navires et de structures flottantes qui génèrent 3 800 emplois, principalement situés sur la rive droite de l'estuaire, au sein du complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire.

Source : *INSEE, Économie maritime : 31 200 emplois sur le littoral et le long de l'estuaire de la Loire, 2017*

Le département compte deux anciens « quartiers* » des affaires maritimes : Nantes et Saint-Nazaire.

Les ports

En totalité, 50 points sont autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché. Deux criées sont implantées à La Turballe et au Croisic.

Un port de commerce : le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire. Équipement structurant dont l'aire d'influence s'étend sur les deux rives de la Loire, de l'agglomération nantaise à l'estuaire (18 sites) et jusqu'aux portes du Morbihan.

20 ports de plaisance très attractifs car proches des grandes agglomérations et des bassins de navigation, pour 7 404 places.

Les places sur pontons en représentent la majorité, suivies par les échouages puis les zones de mouillage.

Deux ports à sec (Paimboeuf et Cordemais) proposent 650 places.

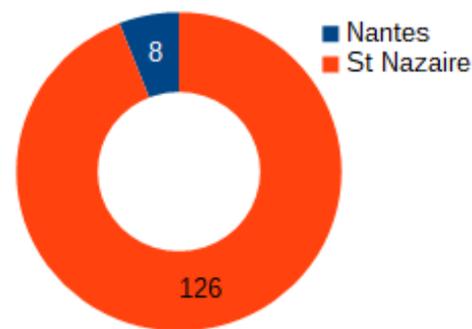
Loire-Atlantique Nautisme est une société par actions simplifiée créée en 2021. L'ambition du Département de Loire-Atlantique et de la CCI Nantes Saint-Nazaire de faire du département un territoire nautique de premier plan se traduit par la mise en commun des activités de gestion de ports de plaisance entre la CCI (La Baule – Le Pouliguen, Piriac-sur-mer, Pornichet, Pornic) et la société anonyme d'économie mixte locale Loire-Atlantique Pêche et Plaisance (La Turballe, Le Croisic).

Les travaux du port de La Turballe, future base de maintenance du parc éolien de Saint-Nazaire, ont été achevés fin 2021.

La pêche professionnelle maritime

134 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

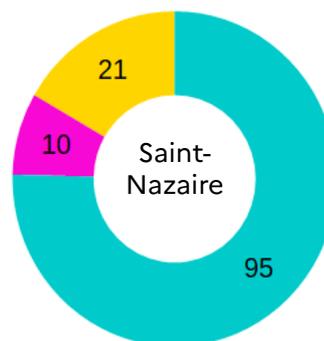
Aucun navire neuf n'est entré en service en 2021⁽²⁾



77 % des navires sont armés* en petite pêche*

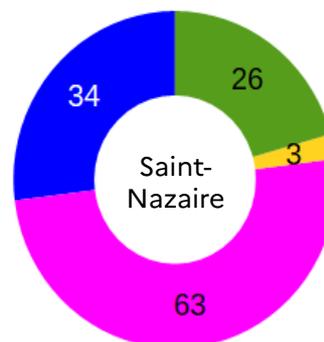
Navires par genre

- Pêche au large*
- Petite pêche*
- Pêche côtière*



Navires par longueur

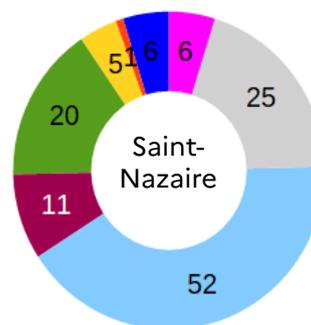
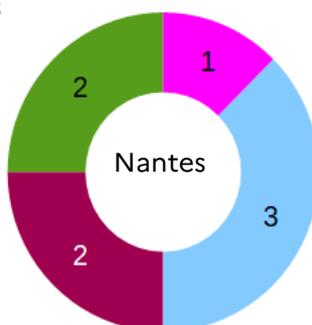
- inférieure à 8 m
- inférieure à 12 m
- inférieure à 16 m
- inférieure à 25 m



L'âge moyen des navires est de 30 ans

Navires par âge

- 5 ans
- 5 à 9 ans
- 10 à 14 ans
- 15 à 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- + 50 ans



Métiers principalement représentés parmi les navires actifs dans le département : 30 % de chalutier exclusifs, 30 % de tamiseurs, 17 % de chalutiers non exclusifs. Les fileyeurs, les caseyeurs et les caseyeurs/métiers de l'hameçon représentent chacun 5 % des navires.

Source : Ifremer, système d'informations halieutiques - activité des navires de pêche (2020)

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires.

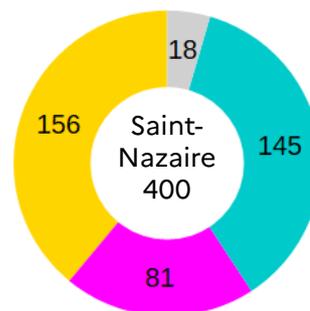
Source : DGAMPA/SDNUM

438 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

Répartition par genre de navigation

Marins
par
genre

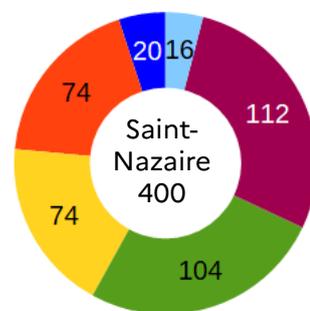
- Grande pêche*
- Pêche au large *
- Petite pêche*
- Pêche côtière*



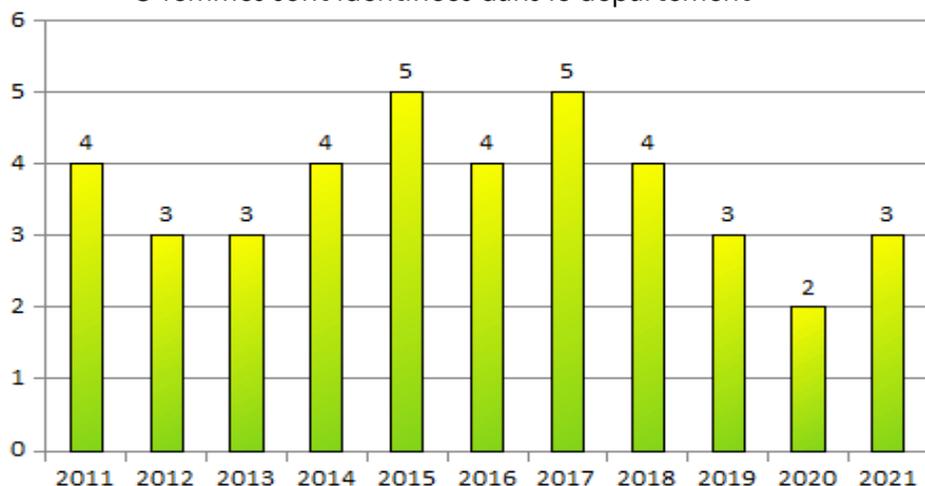
Répartition des marins par âge

Marins
par âge

- - 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- + 60 ans



3 femmes sont identifiées dans le département



65 marins-pêcheurs étrangers
dont
33 originaires de l'Union européenne

90 964
jours travaillés
sont comptabilisés
en 2021

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGAMPA/SDNUM

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Hors criée

L'estimation du hors criée s'élève à 1 069 tonnes pour une valeur de 4,13 millions d'euros.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Ventes enregistrées par les criées

Commercialisation totale :
7 079 tonnes (- 19,85 %)
36,69 millions d'euros (17 %)
5,18 €/kg (45,97 %)

Malgré un volume en baisse, le chiffre d'affaires des criées du département augmente. C'est le deuxième meilleur chiffre d'affaires depuis la création de la société anonyme d'économie mixte locale Loire-Atlantique Pêche et Plaisance en 2010. Sur les cinq dernières années, le volume commercialisé dans les criées baisse de 30 %, tandis que la valeur augmente de 3,2 %.

Les résultats des criées 2021

	Quantité (tonnes)	Variation 2021/2020 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2021/2020 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2021/2020 (%)
La Turballe	5 001	- 28,62	20,37	13,99	4,07	59,73
Le Croisic	2 078	13,80	16,32	20,98	7,85	6,27

Criée de La Turballe



Commercialisation totale :
5 001 tonnes (-28,62 %)
20,37 millions d'euros (13,99 %)
4,07 €/kg (59,73 %)

Les campagnes de sardines et d'anchois ont été décevantes avec des captures de petite taille. Les quotas de merlu et de sole étaient quant à eux orientés à la baisse.

La profusion de poulpe, comme sur l'ensemble du littoral, a permis de compenser les pertes.

Les achats à distance couvraient 16 % du tonnage et 26 % de la valeur commercialisés en 2020.

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
SARDINE COMMUNE	831	17	0,69	3	0,83
SEICHE COMMUNE	678	14	3,61	18	5,33
MERLU COMMUN	473	9	1,23	6	2,59
THON GERMON	461	9	1,39	7	3,02
PIEUVRE	375	8	2,56	13	6,84
CALMAR	270	5	2,18	11	8,09
CHINCHARD À QUEUE JAUNE	240	5	0,64	3	2,67
MAQUEREAU COMMUN	214	4	0,42	2	1,96
CONGRE	133	3	0,22	1	1,66
MERLAN	130	3	0,23	1	1,76

Au niveau national, la criée occupe la 10^{ème} place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation du chinchard à queue jaune. Source : FranceAgriMer-VISIOMer

Criée du Croisic

Commercialisation totale :
2 078 tonnes (13,80 %)
16,32 millions d'euros (20,98 %)
7,85 €/kg (6,27%)

Les produits vivants représentent 46 % de la valeur.

Les achats à distance couvraient 63 % du tonnage et 55 % de la valeur commercialisés en 2020. La criée était fréquentée par 109 navires.

Sources : FranceAgriMer/VISIOMer ; Loire-Atlantique pêche et plaisance

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
LANGOUSTINE	397	19	4,63	28	11,69
PIEUVRE, POULPE	340	16	2,07	13	6,11
SEICHE COMMUNE	180	9	0,83	5	4,60
ARAIGNÉE DE MER	167	8	0,68	4	4,08
COQUILLE SAINT-JACQUES	100	5	0,39	2	3,93
MERLU COMMUN	94	5	0,38	2	3,99
CALMAR	87	4	0,66	4	7,56
SOLE COMMUNE	68	3	1,13	7	16,59
CARDINE FRANCHE	61	3	0,17	1	2,82
BAR COMMUN OU EUROPÉEN	60	3	0,97	6	16,29

Au niveau national, la criée occupe la 14^{ème} place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation de la crevette (bouquet). *Source : FranceAgriMer/VISIOMer*

La pêche civelière, spécialité de l'estuaire de la Loire

L'unité de gestion de l'anguille (UGA)* Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise (LCV) bénéficie de 52 % du quota national de civelles*.

La pêche par tamis à civelle se pratique de décembre à mars. Un centre de stockage est installé à Cordemais.

La pêche à pied professionnelle

43 permis nationaux de pêche à pied ont été délivrés par l'administration.

232 pêcheurs à pied différents ont reçu leurs licences de pêche à pied professionnelle de coquillages délivrées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins* des Pays de la Loire.

3 à 4 barges sont utilisées pour le transport des coquillages pêchés à pied.

277 tonnes en 2021, c'est l'estimation du tonnage pêché sur les gisements de Loire-Atlantique, réparti ainsi :

- 254 tonnes de coques,
- 15 tonnes d'huîtres creuses,
- 8 tonnes de palourdes,
- 0,1 tonne de bigorneaux.

Sources : DDTM/DML 44 ; CRPME Pays de la Loire

Les structures professionnelles de la pêche

L'interprofession Loire Océan Filière Pêche a son siège social à Pornic.

La Loire-Atlantique compte également :

- Quatre coopératives maritimes d'avitaillement* « Comptoir de la mer » situées à La Turballe, Le Croisic, Saint-Nazaire et Pornic.
- Trois structures en charge de la gestion administrative des armements.

Source : DDTM/DML 44

L'Organisation de producteurs Estuaires a pour objet spécifique l'anguille et la civelle*. Son siège social est à Cordemais. Elle détient deux centres de stockage de civelle* à Beauvoir-sur-mer et à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en plus de celui présent à Cordemais en Loire-Atlantique.

Le mareyage*

Le département accueille le siège de six entreprises de mareyage Source : DDTM/DML 44

L'aquaculture marine

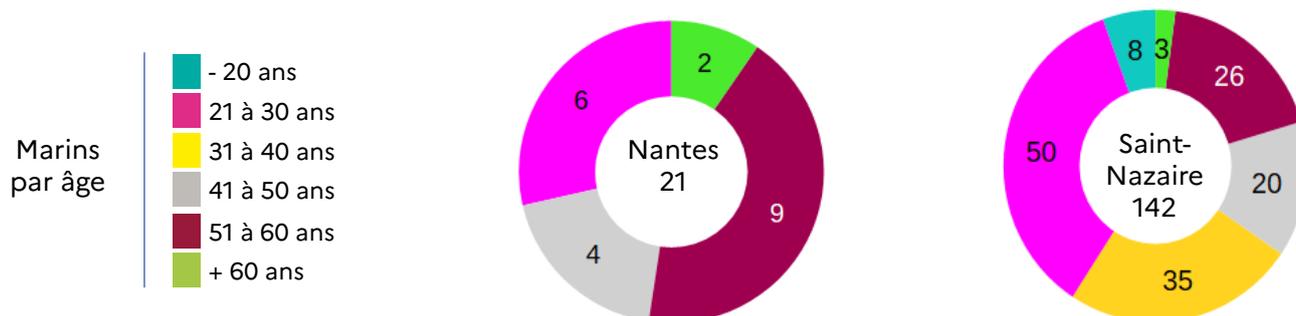
Les concessions et la production

787 concessions sont accordées à 171 concessionnaires.

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs	Longueur (en km)
Nantes	304	77	79	4,2
Saint-Nazaire	483	285	92	123
TOTAL	787	362	171	127,2

Source : DGAMPA/SDNUM

57 navires⁽¹⁾ aquacoles immatriculés et 163 marins⁽²⁾ identifiés



19 femmes sont identifiées dans le département

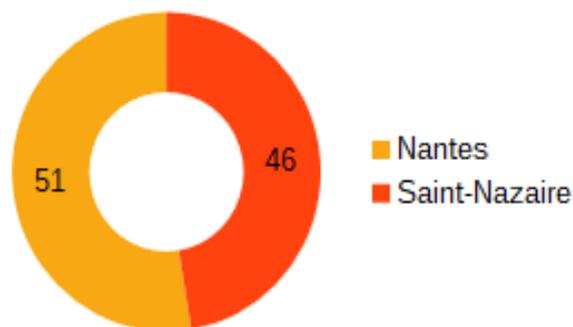
(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

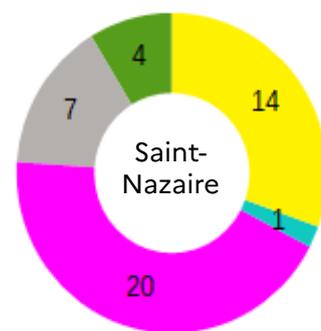
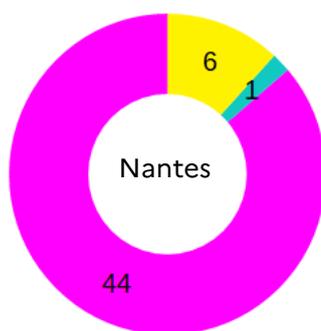
Source : DGAMPA/SDNUM

Le transport maritime

97 navires immatriculés⁽¹⁾



Répartition par genre de navigation



20 navires de plus de 20 ans.

36 navires de plus de 25 mètres.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGAMPA/SDNUM

Spécialisée dans le transport maritime et le stockage de pétrole brut, la compagnie belge Euronav, armateur, opérateur et gérante de navires, a deux filiales ayant leur siège social à Nantes.

Le groupe Compagnie nationale de navigation (CNN) a cédé sa filiale Compagnie maritime nantaise (MN) au groupe havrais Sogestran. Son siège social se situe toujours à Nantes. Elle exploite six navires (cinq rouliers et un navire de recherche).

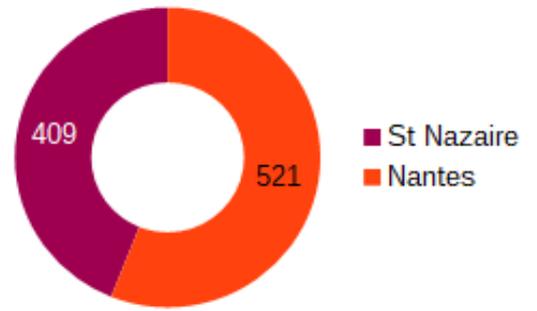
Spécialisée depuis plus de 25 ans dans le transport maritime de passagers, la compagnie Kersea (anciennement Finist'mer) a son siège social à Nantes. Elle exploite des navires dans les départements de la Manche, du Finistère et de la Loire-Atlantique.

Nantes accueille le siège de V. Ships France, filiale du leader mondial de la gestion de navires de commerce.

Le groupe Lamanage Huchet Desmars a son siège à Donges.

Le Samuel de Champlain, long de 117 mètres, est le plus gros navire de dragage français. Armé tout au long de l'année, 24h sur 24, il opère à 60 % dans l'estuaire de la Loire et à 40 % dans l'estuaire de la Seine. Il fonctionne au gaz naturel liquéfié (GNL)*.

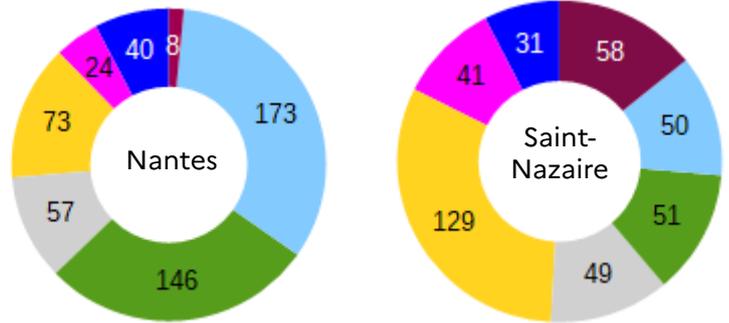
930 marins identifiés⁽¹⁾



Marins par genre

- Pilotage*
- Remorquage *
- Navigation côtière*
- Cabotage* national
- Cabotage* international
- Long cours*
- Lamanage navigation côtière*

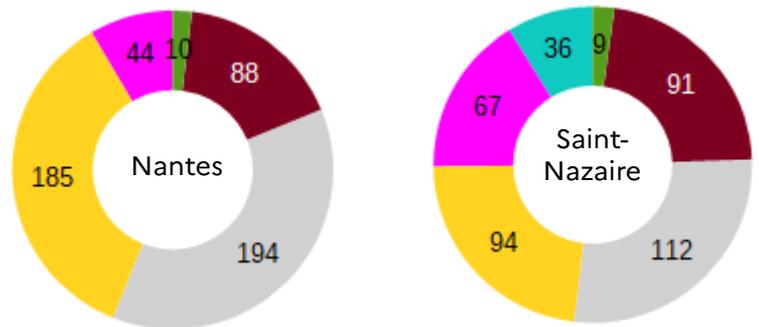
Répartition par genre de navigation



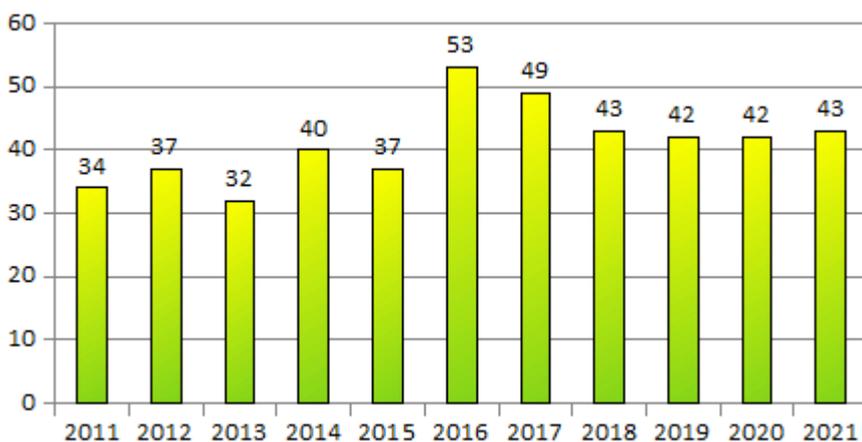
Marins par âge

- - 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- + 60 ans

Répartition par des marins par âge



43 femmes sont identifiées dans le département



9 marins étrangers
dont
2 originaires de l'Union européenne

174 088
jours travaillés
sont comptabilisés
en 2021

Source : DGAMPA/SDNUM

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGAMPA/SDNUM



Le 1^{er} port de la façade Atlantique et le 4^{ème} grand port maritime français

Trafic total du port : 19 millions de tonnes, dont 15,2 à l'import et 3,7 à l'export.

Les trafics énergétiques sont en forte baisse. Ils représentent 55 % du total contre les 2/3 habituels. Les importations de pétrole brut sont stoppées avec l'arrêt de la raffinerie de Donges entraînant l'arrêt des exportations de produits raffinés.

Les fortes tensions internationales sur le gaz ont entraîné une chute de 40 % du trafic par rapport à 2020 (5,4 millions de tonnes).

Autres trafics :

- En hausse : charbon, autres vracs solides (sable de mer, ciment, ferraille de recyclage, etc.), roulier, marchandises diverses,
- En baisse : agroalimentaire, conteneurs.

Son trafic représente 8 % du trafic des sept grands ports maritimes métropolitains (12 % en 2020).

Les pilotes de la station de pilotage* de la Loire ont réalisé 3 959 mouvements de navires.

Le complexe industrialo-portuaire (CIP) de Nantes Saint-Nazaire est un équipement structurant qui regroupe 28 500 emplois dans 730 établissements (en 2018), répartis dans 36 communes. Ces emplois se répartissent à hauteur de 9 000 dans les activités maritimes et 19 500 dans les activités non maritimes, des industries et des services présentant des relations de dépendance étroite avec le port. L'aire d'influence du port est multipolaire et s'étire le long de l'estuaire de la Loire. Le CIP représente 2 % de l'emploi salarié régional. Les établissements

maritimes comptent en moyenne moins de salariés que les établissements non maritimes (53 salariés contre 64).

L'ensemble des activités génère 3 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 5 % de la richesse produite dans les Pays de la Loire. Les établissements accueillant les emplois maritimes génèrent le quart de la richesse dégagée par le CIP.

L'activité du port couvre un vaste territoire d'une superficie de 2 700 hectares dont 40 % d'espaces à vocation naturelle.

En 2021, la raffinerie TotalÉnergie a entamé son grand arrêt, qui suspend tous les six ans l'activité de manière à opérer un contrôle des installations et le remplacement des éléments structurels défectueux. Dans le même temps, le terminal Elengy a connu une baisse conjoncturelle de son activité. Les flux énergétiques représentant une part notable du trafic portuaire connaissent des fragilités en 2021, soulignant le besoin d'adapter le modèle et le fonctionnement du port. C'est dans ce contexte que le conseil de surveillance du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire a adopté, lors de sa séance du 3 décembre 2021, le nouveau projet stratégique pour les années 2021-2026. Il s'articule en trois points : réussir la transition énergétique et écologique, conforter le rôle de porte maritime du grand Ouest, servir le développement économique et social de l'estuaire de la Loire. Ces grandes orientations se déclinent à un niveau opérationnel par la mise en place d'investissements dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements (340 millions d'euros pour la période 2021-2026).

Le transport de passagers

Côté passagers, le port a accueilli deux escales de navires de croisière avec 930 croisiéristes.

753 738 passagers ont emprunté les deux lignes de transport de passagers sur la Loire (Semitan).

Sources : Grand port maritime Nantes Saint-Nazaire ; Compagnie Semitan

La société Véolia assure également deux lignes de bacs sur la Loire (habituellement environ deux

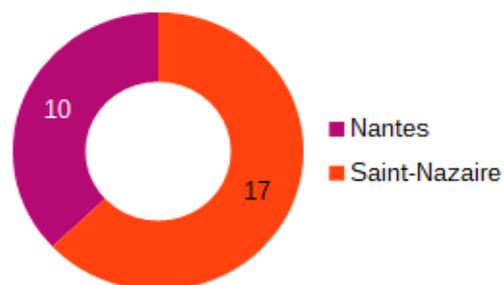
millions de passagers et un million de véhicules par an). En saison, des navires de transport de passagers relient Le Croisic et La Turballe aux îles du Morbihan (Houat et Hoëdic).

Le bateau fluvial à roues à aubes MS Loire Princesse construit à Saint-Nazaire navigue sur la Loire entre Saint-Nazaire et Angers. Long de 80 mètres, il peut accueillir 96 croisiéristes.

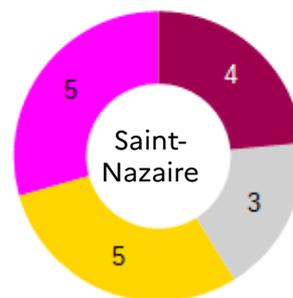
La plaisance professionnelle

Répartition des marins⁽¹⁾ identifiés dans le département, par âge

27 marins identifiés⁽¹⁾



Marins par âge



16 marins identifiés dans le département travaillent en navigation côtière*.

7 femmes sont identifiées dans le département

3 voiliers sont immatriculés⁽²⁾ en plaisance professionnelle en Loire-Atlantique.

2 pratiquent la navigation côtière*, 1 le cabotage national*.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2021, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGAMPA/SDNUM



La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

52 550 bateaux de plaisance immatriculés

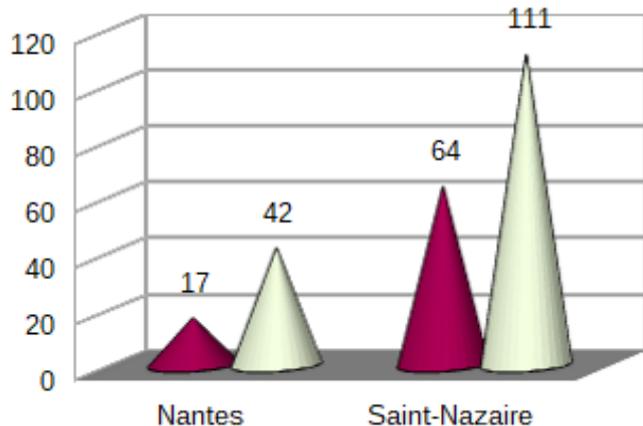
	Nombre de bateaux de plaisance immatriculés
Nantes	22 511
Saint-Nazaire	30 039

Le département compte :
68 % de bateaux à moteur.
5 % de la flotte métropolitaine.

Bateaux ayant une longueur inférieure à 5 mètres :
61 % pour Nantes
52 % pour Saint-Nazaire

234 premières immatriculations

Source : DGAMPA/SDNUM

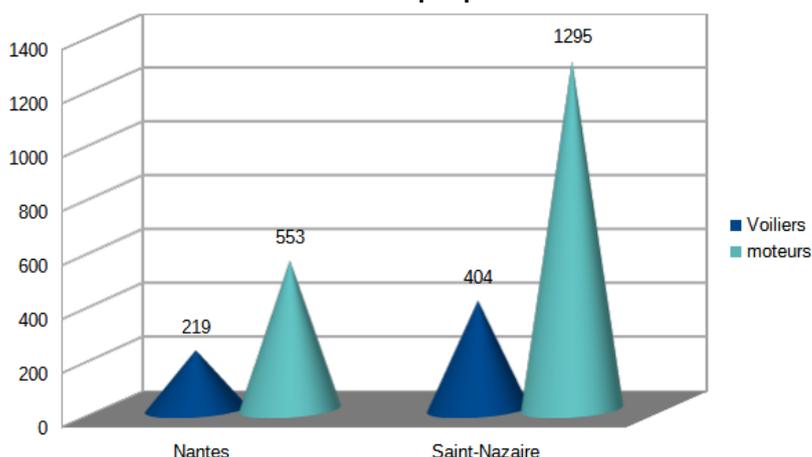


■ Voiliers
■ Navires à moteur

Le nombre de premières immatriculations est stable par rapport à 2020.

Le nombre de mutations de propriété augmente de 14 %.

2 471 mutations de propriété



■ Voiliers
■ moteurs

Les permis mer

6 329 plaisanciers ont obtenu un permis côtier.
213 extensions hauturières ont été délivrées.

24 bateaux-écoles sont agréés dans le département.

Source : DDTM/DML 44

La fréquentation des principaux ports

Globalement, les ports de plaisance de Piriac, La Turballe, Le Croisic, La Baule-Le Pouliguen, Pornichet et Pornic comptabilisent environ 22 000 nuitées.

Source : DDTM/DML 44 - 2017

Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département

(plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

La pêche de loisir

80 autorisations de pose d'un filet fixe* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*. Ces autorisations concernent principalement le littoral des communes de Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Michel-Chef-Chef et La Plaine-sur-Mer.

Source : DDTM/DML 44

La DIRM NAMO délivre quant à elle les autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge pour les navires de plaisance immatriculés dans le département.

Les manifestations nautiques

82 manifestations nautiques ont été enregistrées auprès de l'administration maritime contre 49 en 2020.

Source : DDTM/DML 44

Saint-Nazaire a notamment accueilli le départ et

l'arrivée de la 52^e édition de la solitaire du Figaro. Les ports de départ et d'arrivée de la course seront situés dans le département pendant les cinq prochaines années suite à un partenariat contracté avec le conseil départemental.

L'industrie navale

La compétence et le poids économique de l'industrie navale dans le département ne sont plus à démontrer.

Outre Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et Naval Group près de Nantes, le département accueille de très nombreux chantiers et sous-traitants des plus gros chantiers.

Au-delà de la construction de navires, la diversification englobe les énergies marines renouvelables. À noter en 2020, le début de la construction de la sous-station électrique destinée au parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire. Atlantique Offshore Energy, la business unit dédiée aux énergies marines de Chantiers de l'Atlantique, a également été retenue pour les sous-stations des parcs éoliens de Fécamp et Courseulles-sur-mer en Normandie.

Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé est en cours de construction au large de Saint-Nazaire pour 480 MW. Le chantier progresse et les premières éoliennes sont installées en 2022.

Le site expérimental SEM-REV au large du Croisic a été le premier site raccordé au réseau électrique terrestre permettant de tester en conditions réelles des démonstrateurs et prototypes (cf page 13).



La formation maritime et la recherche

110 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2020/2021 ont été accueillis par le lycée professionnel maritime (LPM) Jacques Cassard de Nantes. Il assure des formations initiales et continues pour la pêche maritime, le commerce, la plaisance professionnelle.

Le LPM dispose d'un centre de formation à la sécurité maritime de Saint-Nazaire, implanté au sein de la base sous-marine, propose l'ensemble des recyclages aux formations spécifiques, ainsi que des formations médicales.

Le lycée professionnel Olivier Guichard de Guérande dispense des formations initiales aquacoles.

Le site de Nantes de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) forme des officiers de la marine marchande qui visent le diplôme d'études supérieures de la marine marchande, de capitaine, capitaine 3000, officier chef quart passerelle et chef mécanicien illimité.

L'ENSM est partenaire de l'université et de l'École centrale de Nantes pour :

- proposer des formations d'excellence dans les domaines maritime et paramaritime,
- développer les travaux de recherche au service de l'innovation et du développement industriel,
- créer une synergie entre les différents étudiants.

La sécurité maritime

Le centre de sécurité des navires des Pays de la Loire de la DIRM NAMO basé à Saint-Nazaire dispose de deux antennes en Vendée (Noirmoutier et Les Sables d'Olonne). Il assure les visites de sécurité de navires professionnels français (navires de transport et de pêche professionnelle).

Des visites de sécurité de navires étrangers en escale sur le littoral ligérien ont également été assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

345 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, espars*) sur le littoral ou en mer sont gérées par la DIRM NAMO (subdivisions des phares et balises).

345 opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large du département ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO basé à Étrel, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

190 bénévoles de la SNSM sont présents au sein de 4 stations permanentes disposant de 8 moyens nautiques dans le département.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

Sources : DIRM NAMO ; SNSM

L'environnement maritime

22 hectares ont été acquis en Loire-Atlantique en 2021 par le Conservatoire du littoral sur cinq sites différents.

Classement des eaux de baignade :

61 sites sont d'excellente qualité, 10 sites de bonne qualité, 3 sites de qualité suffisante, 1 site de qualité insuffisante.

10 communes sont labellisées Pavillon bleu* pour une ou plusieurs plages (La Turballe, La Baule-Escoublac, Pornichet, Saint-Nazaire, Saint-Brévin-les-pins, Saint-Michel-chef-chef, Préfailles, Pornic, La Bernerie-en-Retz, port de La Baule-Le Pouliguen).

La Loire-Atlantique est le deuxième département français en surfaces de zones humides. L'estuaire de la Loire compte à lui seul 20 000 hectares, remplissant le rôle de corridor écologique entre le parc naturel régional de Brière et le lac de Grand-Lieu. Une grande diversité d'espèces végétales et animales y prospère. On y dénombre notamment plus de 230 espèces d'oiseaux, ce qui a valu à l'estuaire d'être classé zone de protection spéciale par la Commission européenne.

Sources : Conservatoire du littoral ; ministère de la Santé et de la Prévention ; Pavillon bleu ; Nantes Saint-Nazaire port